

La Gazette du OUI

NUMERO 52 Imprimé

Le 27 février 2012

Le mot du Président

Je vis encore
« chez nous » !



Aidez mes parents à y
rester en favorisant le
désenclavement routier
et numérique des terri-
toires desservis par la
RN 88

SOMMAIRE

Page 1 :

→ Le mot du Président

Pages 2 à 8 :

→ PV de l'Assemblée
Générale du 3 février

Page 9 :

→ Votre Conseil d'ad-
ministration

→ Quelques autres in-
formations en bref

→ Bulletin d'adhésion

Page 10 :

→ Vous nous écrivez

Chers adhérents et sympathisants,

En ce début d'année, nous savons qu'aucune décision définitive ne sera prise avant la rentrée de septembre concernant cette RN 88 que nous voulons voir réalisée pour les jeunes générations.

Les élections sénatoriales en Lozère, puis les élections présidentielles et enfin les législatives, vont entraîner une longue trêve pendant laquelle chacun s'exprimera, sans doute, mais aucun ne sera en mesure de trancher en faveur de cet aménagement que tous les Lozériens et au-delà d'eux, tous les utilisateurs de cet axe Toulouse-Lyon attendent, espèrent et réclament depuis trop longtemps.

Néanmoins, l'équipe que vous venez de réélire lors de l'assemblée générale du 3 février dernier ne va pas rester inactive. :

1. Elle va interpellier les candidats à la présidence de la république en leur demandant un engagement précis sur les travaux à exécuter en priorité et non encore programmés :
 - ▷ Le tronçon Rodez - Séverac-le-Château (raccordement ouest à l'A 75)
 - ▷ Le contournement total de Mende et Badaroux
 - ▷ Le contournement de Langogne - Pradellessachant que d'autres tronçons sont, soit déjà amorcés, soit en instance de mise en chantier.
2. Elle va faire pression auprès des autorités pour que les enquêtes publiques promises soient lancées dans les meilleurs délais et que les accords de financement concernant les travaux déjà actés et prémisses à toute réalisation, soient une fois pour toutes, officiellement arrêtés.
3. Elle prévoit enfin, dès septembre, l'organisation d'une table ronde réunissant tous les acteurs politiques et économiques concernés afin qu'ils expriment en commun :
 - ▷ leur mécontentement des promesses faites et non tenues depuis près de 20 ans
 - ▷ leur volonté de voir aboutir ce projet vital pour éviter la désertification de nos villes et villages, l'émigration des jeunes vers des contrées plus attractives économiquement,
 - ▷ leur crainte des risques de plus en plus importants, pour les populations et les utilisateurs, d'une route inadaptée au trafic actuel et futur.

Voilà son programme !

Jean Villemagne



Association " OUI à la 2x2 VOIES "

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Tél (répondeur) : 04.66.32.24.62 Président: 04.66.45.42.74

Mail : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr SITE : www.rn88.info

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION «OUI à la 2X2 VOIES»

N° ISSN: 1294-5455

IMPRIME et EDITE par les soins de l'Association- Dr Publication : Jean VILLEMAGNE

Prix au n° : 1 € 30

Rédacteur en Chef : Jean VILLEMAGNE

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 3 février 2012

Les membres de l'association « **OUI à la 2x2 Voies** » se sont réunis en assemblée générale le vendredi 3 février 2012 à 18 heures dans la salle des associations, place du Foirail à Mende.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents (22) et représentés (65). Cette liste est consultable dans les locaux de l'association, 2 rue d'Aigues Passes à Mende.

Le nombre de membres à jour de leur cotisation pour l'année 2011 étant de 254, le quorum du tiers plus un membre est atteint et l'assemblée peut délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre Daclin assisté de Monsieur Michel Barbance comme secrétaire.

Le président de l'Association, Jean Villemagne, prend alors la parole pour remercier chaleureusement les présents et regretter une assistance aussi faible, due

- d'une part aux conditions climatiques qui se sont brutalement dégradées depuis la veille,
- d'autre part à la réunion de l'ensemble des conseils municipaux du département, ordonnée par le préfet à la même date, pour la nomination des grands électeurs, en vue de l'élection renouvelée du sénateur de la Lozère le 18 mars prochain, suite à l'invalidation de celle d'Alain Bertrand par le Conseil Constitutionnel.

A cette occasion il fait part du regret du Président du Conseil Général Jean-Paul Pourquier, représenté par le Conseiller Général Pierre Hugon, de ne pouvoir être là. De même se sont fait excuser Guy Malaval, Maire de Langogne, Jean-François Deloustal, Maire-adjoint de Marvejols, MM. Chazal, Courtès et Palpacuer, Conseillers Généraux et élus communaux.

MM. Francis Saint-Léger et Pierre Morel à L'Huissier, députés de la Lozère ont tenu à faire une rapide intervention pour manifester leur intérêt et leur sympathie pour l'Association.

Monsieur Alain Bertrand, Maire de Mende et Vice-Président du Conseil Régional, également présent pour quelques instants, nous fait part de son désir de voir rapidement le dossier évoluer. Il fait lecture aux participants de son intervention au Sénat en faveur de cet axe crucial pour le développement de la Lozère et de la réponse de M. Thierry Mariani, Ministre des transports.

Son intervention ainsi que celle de M. Morel à l'Huissier ont eu lieu après l'exposé par le Président de l'ordre du jour et du rapport moral dont voici les éléments :

Ordre du jour :

1. **Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale précédente**
2. **Rapports moral et financier :**
 - 2.1. **Rapport moral**
 - 2.2. **Rapports financiers 2010 et 2011**
3. **Conseil d'administration : renouvellement**
4. **Budget prévisionnel 2012**
5. **Actions prévues**
6. **Questions / Réponses**

Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale précédente

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 14 janvier 2011 avait été publié dans la gazette n°48 parue le 15 février 2011 et n'avait donné lieu à aucun commentaire. Plusieurs exemplaires étaient disponibles sur place au fond de la salle.

Il a été adopté à l'unanimité.

1.2. Rapports moral et financier

2.1. Rapport moral

Le Président évoque tout d'abord 4 points forts de l'année écoulée

1. *La remise aux présidents des communautés de communes, dans les locaux du Conseil Général, d'un projet de motion sur la RN88 à faire voter par leur conseil communautaire.*
2. *La visite, à Mende, de Nathalie Kosciusko-Morizet, que nous avons rencontrée et à laquelle nous avons remis un dossier.*
3. *La visite, à La Canourgue, de Nicolas Sarkozy auquel nous avons transmis un dossier complémentaire.*
4. *L'enquête publique sur la rocade Ouest de Mende.*

Il passe ensuite en détail les différentes actions réalisées par le Conseil d'Administration au cours du précédent mandat :

- ▶ *4 réunions du Conseil d'Administration à Chateaufort de Randon avec comptes-rendus : 25 janvier 2011, 28 mars 2011, 26 septembre 2011, 12 janvier 2012 + réunions restreintes à Mende*
- ▶ *Elaboration d'une motion proposée aux 14 Communautés de Communes du nord du département (Limite sud : La Canourgue, le Valdonnez et Villefort) en février.*
- ▶ *Déménagement du bureau de Langogne à Mende (mars).*
- ▶ *Réactivation de notre site Internet : **rn88.info**.*
- ▶ *Confection des dossiers remis à*
 - *Mme Kosciusko-Morizet le 12 mai*
 - *M. Sarkozy le 21 juin**avec copies : au Préfet de la Lozère, au Sénateur de la Lozère, aux Députés de la Lozère, au Vice-Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, au Président du Conseil Général (mai et juin).*
- ▶ *Courriers divers : au Préfet de Région, au Préfet de la Lozère, aux Députés, au Président du Conseil Régional, aux Présidents de Communautés de Communes de Lozère (toute l'année).*
- ▶ *Etude du dossier de projet de Rocade Ouest de Mende soumis à enquête publique (fin juin).*
- ▶ *Elaboration d'une lettre, proposée à la signature des Mendois au Centre Commercial Hyper U, en faveur de la réalisation de la Rocade Ouest de Mende, recueil de 1286 signatures les 1er et 2 juillet.*
- ▶ *Parallèlement 2 réunions publiques de présentation du projet le 7 juillet à Mende.*
- ▶ *Rendez-vous avec certains propriétaires impactés par la Rocade ouest de Mende en juillet.*
- ▶ *Inscription de remarques dans le registre d'enquêtes publiques.*
- ▶ *Entretien avec le Président de la Commission d'Enquête pour lui expliquer notre démarche le 21 juillet et transmission des 1286 lettres favorables.*
- ▶ *Articles pour la presse écrite (toute l'année).*
- ▶ *Rédaction de 4 gazettes d'information illustrées, de 6 ou 8 pages en 700 exemplaires avec distribution ou expédition : les 15 février, 12 mai, 27 juin, 8 janvier 2012.*
- ▶ *Participation aux réunions du Syndicat Mixte d'Etudes et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon (18 mars et 20 juillet),*
- ▶ *De nombreux rendez-vous du président, systématiquement accompagné d'un membre du bureau, avec : le préfet, les élus nationaux et départementaux, les maires des communes de Mende et de Langogne, les présidents des chambres consulaires, ... (toute l'année)*
- ▶ *Elaboration des dossiers de subvention auprès du Conseil Général de la Lozère, de la Communauté de Communes de Mende, de la Commune de Langogne, de celles de Landos et de Pradelles .*
- ▶ *Visites chantiers : contournement du Puy-en-Velay, travaux dans l'Aveyron et le Tarn (mars et novembre).*

Jean Villemagne présente alors quelques photos sur les actions de 2011 (annexe 1)

Aucune remarque n'étant faite sur le rapport moral, il est passé au vote.

Le rapport moral est accepté à l'unanimité.

2.2 Rapports financiers 2010 et 2011

Jean Villemagne passe alors la parole au Trésorier Patrick Tessier qui commente les comptes de résultat pour 2011 et 2010 (*voir tableaux du détail de compte de résultat en annexe 2*).

Il explique pourquoi l'année 2010 a été fortement déficitaire (très peu de cotisations encaissées, arriérés de charges à payer) et le redressement en 2011 avec une gestion très rigoureuse des frais, bien que les postes liés à l'édition, la production et l'expédition (timbrage) de la gazette soient très importants.

Aucune question n'est posée après l'exposé de Patrick Tessier qui est applaudi.

Après avoir été mis au vote **les rapports financiers sont acceptés à l'unanimité**.

3. Conseil d'administration – Renouvellement

Au moment de présenter la liste des membres du Conseil d'Administration, Jean Villemagne évoque la mémoire d'un de ses membres, André Cayroche, de Langogne, décédé le 30 juin et qui faisait partie de l'Association depuis ses débuts (1^{er} adhérent). Il a également une pensée pour les autres membres de l'association disparus au cours de l'année.

Il cite ensuite la liste des membres du Conseil :

<i>Michel BARBANCE</i>	<i>Pierre BESSIERE</i>	<i>Pierre CHANY</i>
<i>Jean-Luc CHAZALETTE</i>	<i>Olivier COLLON</i>	<i>Pierre COUET</i>
<i>Pierre DACLIN</i>	<i>Jean-François DELOUSTAL</i>	<i>Michel DUMAS</i>
<i>Lpouis FRES</i>	<i>Jean GAILLARD</i>	<i>Joseph SURREL</i>
<i>Patrick TESSIER</i>	<i>Jean VILLEMAGNE</i>	<i>Pierre YGRIÉ</i>

Membres de droit : les Présidents des Chambres Consulaires

Sont sortants :

Pierre BESSIERE *Pierre CHANY* *Jean-Luc CHAZALETTE* *Pierre YGRIÉ*

Pierre Bessière, Pierre Chany, Jean-Luc Chazalette et Pierre Ygrié acceptant de se représenter **sont élus à l'unanimité**.

Le Président déplore qu'aucune femme ne fasse partie du Conseil d'Administration et sollicite les quatre représentantes féminines présentes, sans succès.

Aucun autre candidat ne s'étant déclaré, le conseil reste dans sa composition précédente.

Jean Villemagne précise que lors du prochain renouvellement, il faudra pourvoir au remplacement de MM. Couet et Surrel qui n'ont assisté à aucun Conseil d'Administration durant les deux précédents mandats.

4. Budget prévisionnel 2012 (annexe 3)

Le Président présente le budget prévisionnel de 2012, sensiblement calqué sur celui de 2011, précisant que le poste lié à l'affranchissement des gazettes serait beaucoup plus élevé que l'an dernier où il restait un reliquat de timbres important, du fait d'une faible diffusion de la gazette en 2010.

Actuellement la gazette est tirée à 700 exemplaires dont environ 350 sont envoyées par voie postale. Compte tenu du coût d'affranchissement de 1 euro par gazette et de 4 envois par an, cela représente un budget de 1400 euros, uniquement pour les timbres.

S'il n'est pas question de supprimer systématiquement l'envoi de la gazette à ceux de nos adhérents qui ne seraient pas à jour de leur cotisation annuelle, le Conseil d'Administration sera plus vigilant sur ce point lors de cet exercice.

5. Actions prévues

Jean Villemagne fait part de la décision qui a été prise lors du dernier Conseil d'Administration de modifier le montant des cotisations (identique depuis plus de 10 ans), afin de simplifier les comptes et régler en partie le problème d'envoi de la gazette.

Dorénavant chaque adhérent recevra la gazette quel que soit son statut.

Une exception toutefois : Il ne sera envoyé qu'une seule gazette pour un couple d'adhérents résidant à la même adresse.

Une simulation à partir des cotisations de 2011 fait apparaître un solde positif de 321 € (7099 € contre 6778 €) sachant que seulement 83 adhérents (sur 254) paient la gazette.

<u>Jusqu'à présent:</u>		
Adhérent : 5 € et +		soit 13 €
Membre actif : 10 € et +		soit 18 €
Bienfaiteur : 15 € et +	+ gazette : 8 €	soit 23 €
Commerçant : 40 € et +		soit 48 €
Entreprise : 80 € et +		soit 88€
<u>Désormais :</u>		
Adhérent : 10 € et +		
Membre actif : 15 € et +		
Bienfaiteur : 25 € et +	gazette comprise	
Commerçant : 40 € et +		
Entreprise : 80 € et +		

Pour l'année 2012, il est prévu :

- 4 réunions du Conseil d'Administration au minimum.
- Rédaction et diffusion de 4 gazettes.
- Amélioration et modernisation du site Internet.
- Relance du préfet de la Lozère pour la mise en enquête publique des contournements de Mende et de Langogne.
- Préparation et réalisation d'une large table ronde réunissant les élus du département : Député, Sénateur, Président du Conseil Général, Conseillers Généraux, Présidents de Communautés de Communes, Présidents des Chambres Consulaires, Syndicats Professionnels, et élaboration d'un texte cosigné par tous les présents devant la presse écrite, la télévision, les radios (après les élections).
- Participation aux enquêtes publiques sur le contournement Est de Mende et sur celui de Langogne dès publication.
- Participation aux réunions du Syndicat Mixte d'Etudes et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon
- Organisation d'un voyage sur le chantier de contournement du Puy pour les adhérents intéressés (septembre ou octobre).

6. Questions réponses

Thierry Julier, Président de la CCI de la Lozère suggère

- de faire adhérer les présidents des Parcs (régionaux et nationaux) de Lozère à l'Association,
- de proposer à nos sympathisants ou adhérents de créer des liens vers le site de l'Association,
- d'interpeller les journalistes pour qu'ils ne donnent pas systématiquement une image de la Lozère ancrée dans son passé, mais une image plus dynamique et tournée vers l'avenir.

Sur ce dernier point, ce vœu sera répercuté vers le Conseil Général et le Syndicat Mixte d'Etudes et de Promotion de l'axe Toulouse-Lyon.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 heures, puis invite les participants à boire le pot de l'amitié.

Annexe 1 :



La remise du projet de motion au député Morel à l'Huissier, Président de la Communauté de Communes des Hautes Terres



La fin des 2 journées de collecte de signatures à Mende le 2 juillet 2011



Les registres de l'enquête publique et devant, les 7 recueils de 1286 lettres adressées aux commissaires enquêteurs



Viaduc de Taulhac, déviation du Puy -en-Velay (Haute-Loire)



Environs de Croix de Mille (Tarn) - novembre 2011



DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2011	Exercice N-1 31/12/2010	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 980	1 190	790	66.39
74000000 Subventions exploitation	1 980	1 190	790	66.39
AUTRES PRODUITS	6 899	464	6 435	NE
75600000 Cotisations Particuliers	6 899	363	6 536	NE
75610000 Cotisations Entreprises		100	-100	NE
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR		1	-1	NE
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	8 879	1 654	7 225	436.93
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	6 643	6 061	583	9.61
60611000 Electricité	85		85	
60615000 FOURN.NON STOCK.(COMB.CHA	150		150	
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	30		30	
60640000 FOURNIT ADMINISTRATIVES	878	204	674	331.19
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER	1 193	1 474	-280	-19.03
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	1 980	2 400	-420	-17.50
61560000 MAINTENANCE	667		667	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	165	178	-13	-7.23
62350000 site web		359	-359	NE
62370000 Publications	98		98	
62510000 Voyages et déplacements	531		531	
62570000 Réceptions	19	55	-35	-64.60
62600000 Frais postaux	63	661	-598	-90.52
62620000 Orange	421	402	19	4.69
62630000 France Télécom	271	192	79	41.17
62750000 Services bancaires	92	136	-45	-32.90
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	250	345	-95	-27.63
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	250	345	-95	-27.63
AUTRES CHARGES		0	-0	-100.00
65800000 Impayés		0	-0	NE
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 893	6 406	487	7.60
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 986	-4 753	6 738	141.78
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	4	25	-20	-82.72
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERS	4	25	-20	-82.72
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4	25	-20	-82.72
RESULTAT FINANCIER	4	25	-20	-82.72
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 990	-4 728	6 718	142.09
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1 152		1 152	
67120000 PENALITES ET AMENDES	35		35	
67200000 CHARGES DIV.COUR.S/EX.ANT	1 117		1 117	

	Exercice N 31/12/2011	Exercice N-1 31/12/2010	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 152		1 152	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 152		-1 152	
TOTAL DES PRODUITS	8 883	1 678	7 205	429.26
TOTAL DES CHARGES	8 045	6 406	1 639	25.58
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	838	-4 728	5 566	117.72

Budget prévisionnel

<i>Produits d'exploitation</i>	<i>Produits</i>	<i>Charges</i>
<i>Subventions élus et collectivités</i>	2000	
<i>Cotisations particuliers, commerçants, entreprises</i>	6500	
<i>Voyage organisé</i>	1750	
<i>Dons divers</i>	300	
<i>Produits financiers</i>	5	
<i>Charges d'exploitation</i>		
<i>Electricité chauffage</i>		400
<i>Location bureaux</i>		1800
<i>Location imprimante-photocopieur</i>		1200
<i>Entretien et fournitures photocopieur</i>		800
<i>Assurances</i>		200
<i>Fournitures administratives</i>		800
<i>Téléphone</i>		450
<i>Internet</i>		450
<i>Frais postaux</i>		1500
<i>Site Web</i>		400
<i>Voyage et déplacements</i>		2000
<i>Services bancaires</i>		70
<i>Total</i>	10555	10070

Très peu de temps après la rédaction du procès verbal de notre assemblée générale nous avons reçu une lettre de Madame Micheline Surrel nous apprenant le décès de son mari.

Au nom de l'Association qui lui tenait beaucoup à cœur et de ses collègues du Conseil d'Administration dont il faisait partie, nous adressons à Micheline et à toute sa famille nos condoléances les plus sincères.

Votre Conseil d'administration

Lors de sa séance du 22 février dernier, votre Conseil d'Administration a procédé à l'élection de son bureau.

Il a réélu à l'unanimité Michel DUMAS, Président d'honneur. Actuellement fatigué, celui-ci cède la fonction de Trésorier adjoint à Pierre CHANY.

Les autres membres du bureau ont tous été renouvelés dans les fonctions qu'ils occupaient :

Président : Jean VILLEMAGNE

Vice-présidents : Olivier COLLON, Pierre DACLIN, Jean-François DELOUSTAL, Jean GAILLARD

Trésorier : Patrick TESSIER

Secrétaire : Michel BARBANCE

L'A 45, maillon de l'axe Toulouse-Lyon, sur de bons rails :

L'appel d'offre pour la réalisation de l'A 45, qui va relier Lyon à Saint-Etienne, sur le principe d'une autoroute concédée, à péage, va être prochainement lancé ; en effet, le président de la République l'a annoncé le 19 janvier 2012.

On peut envisager une mise en service à l'horizon 2018, en l'absence de retard lié à des recours devant les tribunaux et si les acquisitions foncières se déroulent rapidement.

Les débats durent depuis 18 ans, voici les principales étapes qui ont marqué l'avancement de ce projet :

- ▶ les conclusions du débat public de 1993-1994 sont de créer une nouvelle autoroute. Ce fait est acté dans la décision ministérielle du 8 novembre 1994.
- ▶ les études se déroulent en 1995 et 1996 et se poursuivent par la consultation sur le choix du fuseau mi-1997.
- ▶ suite à cette consultation, des études complémentaires sont réalisées en 1998 sur l'élargissement de l'A 47 et l'amélioration de la ligne ferroviaire Saint-Étienne – Lyon.
- ▶ La décision ministérielle du 12 février 1999 acte le fuseau des 1 000 mètres.
- ▶ De 1999 à 2003, une étude et une première concertation permettent d'obtenir un fuseau de 300 à 500 mètres, acté par décision ministérielle du 20 janvier 2004.
- ▶ De 2004 à 2005, une deuxième phase finalise la détermination d'une bande des 300 mètres, actée le 5 juillet 2006.
- ▶ L'enquête d'utilité publique a lieu du 24 novembre 2006 au 20 janvier 2007.
- ▶ La commission d'enquête rend son rapport le 31 juillet 2007.
- ▶ La déclaration d'utilité publique est obtenue le 16 juillet 2008.

Il faut souligner l'implication des élus et des différentes CCI concernées, qui ont permis à ce projet d'arriver enfin en phase finale.

✂ -----

BULLETIN D'ADHESION ET DE RENOUVELLEMENT DE CARTE

Je dis « OUI à la 2x2 voies », et je paie ma cotisation pour l'année 2012

NOM :	Membre ADHERENT	:	10 euros et +
PRENOM :	Membre ACTIF	:	15 euros et +
ADRESSE :	Membre BIENFAITEUR	:	25 euros et +
.....			
CODE POSTAL.....	Commerçants Artisans	:	40 euros et +
VILLE :	Entreprises (minimum)	:	80 euros et +
Tél. :			
E. Mail :			

« GAZETTE DU OUI » 1,30 € le numéro, comprise

**Vous pouvez libeller vos chèques au nom de : Association « OUI à la 2x2 VOIES » -
Et adressez les à : Association « OUI à la 2x2 voies » - 2, rue d'Aigues Passes - 48000 - MENDE**

Vous nous écrivez

L'an dernier, dans notre numéro 48, nous vous avons cité la lettre de notre adhérent Monsieur Henri Engles, âgé de 91 ans, qui nous envoyait ses encouragements pour notre action. Cette année il a été le premier à nous faire parvenir sa cotisation. Nous l'en remercions vivement et lui souhaitons de pouvoir nous la faire parvenir encore très longtemps, au moins jusqu'à dissolution de l'association qui signifiera que notre RN 88 sera enfin réalisée.



Nous avons reçu beaucoup de courriers d'encouragements et de cotisations de membres éloignés. Nous les remercions de ne pas oublier notre coin de terre et tenons à adresser un merci tout particulier à Monsieur Xavier Horion qui habite Hambourg en Allemagne et qui a fait un don de 100 euros en tant que bienfaiteur à l'Association, sans oublier de rajouter les 8 euros pour la gazette !! Un grand merci à notre généreux donateur !

Les conditions climatiques particulièrement contrastées du mois de février (très rigoureuses en début de mois et printanières dans sa seconde partie) ont empêché certains de nos membres très fidèles de Lozère de pouvoir assister à notre assemblée générale. Ceux-ci ont tenu également à nous assurer par écrit de leur soutien et de l'espoir qu'ils avaient de voir rapidement s'affirmer la volonté réelle de l'Etat de désenclaver notre territoire.

Nous ne pouvons pas répondre individuellement à chacun, mais sachez que nous continuerons à mettre tout en œuvre pour que les promesses faites, et renouvelées sans cesse depuis près de vingt ans, soient enfin tenues.



Un numéro au-dessus de votre adresse ? Nous avons enregistré votre cotisation 2012.

Si aucun numéro n'est inscrit sur l'étiquette de votre adresse : pensez à vous acquitter de votre cotisation qui nous permettra de poursuivre et d'intensifier notre combat.

Compte tenu des frais d'édition et surtout de distribution de la Gazette nous ne pourrons plus continuer à en assurer longtemps la diffusion auprès de ceux qui ne seront pas à jour.

L'ASSOCIATION "OUI à la 2 x 2 VOIES" a pour but de défendre le tracé de la VOIE EXPRESS à 2 x 2 VOIES RN 88 traversant la LOZERE en son centre et passant par MENDE et LANGOGNE.

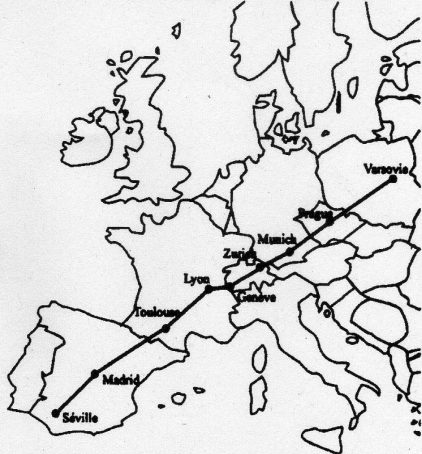
Cette VOIE EXPRESS est sur l'axe :

- **INTERNATIONAL :**
MADRID-GENEVE
et plus tard SEVILLE-VARSOVIE

- **NATIONAL :**
TOULOUSE-LYON

Départements traversés :
HAUTE GARONNE - TARN
AVEYRON
LOZERE - ARDECHE
HAUTE LOIRE - LOIRE - RHONE

ASSOCIATION
"OUI à la 2 x 2 VOIES"
Tél./Fax : 04 66 69 48 70



E.Mail : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr